PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU :

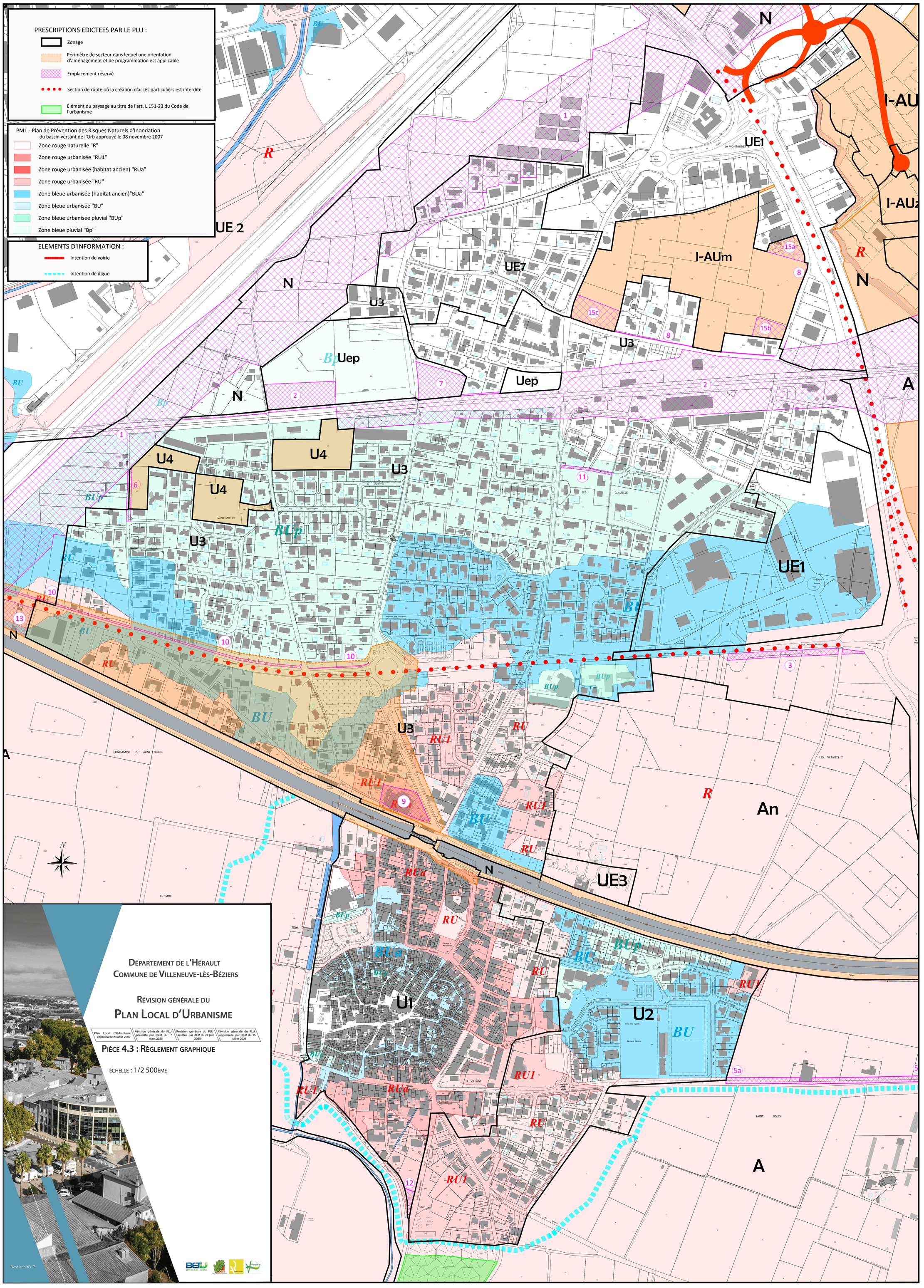
- Zonage
- Périmètre de secteur dans lequel une orientation d'aménagement et de programmation est applicable
- Emplacement réservé
- Section de route où la création d'accés particuliers est interdite
- Elément du paysage au titre de l'art. L.151-23 du Code de l'urbanisme

PM1 - Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation
du bassin versant de l'Orb approuvé le 08 novembre 2007

- Zone rouge naturelle "R"
- Zone rouge urbanisée "RU1"
- Zone rouge urbanisée (habitat ancien) "RUa"
- Zone rouge urbanisée "RU"
- Zone bleue urbanisée (habitat ancien)"BUa"
- Zone bleue urbanisée "BU"
- Zone bleue urbanisée pluvial "BUp"
- Zone bleue pluvial "Bp"

ELEMENTS D'INFORMATION :

- Intention de voirie
- Intention de digue



DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
COMMUNE DE VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS

RÉVISION GÉNÉRALE DU

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 23 août 2007	Révision générale du PLU prescrite par DCM du 5 mars 2025	Révision générale du PLU arrêtée par DCM du 27 juin 2025	Révision générale du PLU approuvée par DCM du 15 juillet 2026

PIÈCE 4.3 : RÈGLEMENT GRAPHIQUE

ÉCHELLE : 1/2 500ÈME

Dossier n°6317